

Discours de Monsieur le Docteur NOLOT
Délégué de la Société de Médecine de la Nièvre
(Eloge en mémoire du Docteur Monot)

Mesdames, Messieurs,

Délégué par la Société des Médecins de la Nièvre, et au nom de son président, le docteur Subert, retenu par la maladie, j'ai le devoir doublement pénible pour un confrère et pour un ami, de venir dire un dernier adieu à notre estimable et regretté docteur Monot.

Je n'ai pas la prétention de retracer ici la vie du docteur Monot, tous vous la connaissez.

Ce fut une vie de travail infatigable, vie de dévouement pour ses malades, qui étaient tous ses amis.

Né à Moux, le 22 juin 1830, le docteur Monot vint se fixer à Montsauche en 1857, et depuis, plusieurs générations de malades de tout le canton reçurent ses soins, désintéressés bien souvent, et ses conseils toujours très éclairés.

Tous ici, vous l'avez vu, bravant les intempéries, sans crainte de la pluie ou de la neige porter à vos familles, par des chemins impraticables à d'autres qu'à lui, le secours de sa Science et le réconfort de ses bonnes paroles.

Car, le médecin, vous ne l'ignorez pas, guérit autant par le soutien moral qu'il vous apporte que par les remèdes qu'il vous prescrit.

Et dans ce genre là, le docteur Monot était un maître. Quand il entra chez vous, il apportait avec lui le rayon de soleil et quand il partait, votre malade était à moitié guéri.

A toute heure du jour et de la nuit, vous pouviez frapper à sa porte, il était prêt.

Malgré les fatigues accablantes de la journée, malgré les rudes courses à travers les sentiers plus ou moins frayés, le docteur Monot ne craignait pas de sacrifier une partie de ses nuits pour ses malades.

Car, sous un aspect un peu brusque parfois, le fond de son être était la bonté et tous ici qui m'écoutez, vous avez pu en ressentir les effets.

Et malgré son surmenage physique, le docteur Monot travaillait encore chez lui.

Il installait à Montsauche ce coquet musée cantonal qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

Il travaillait surtout à protéger l'enfance, détendant ces chers petits enfants, qui ne redoutaient pas son visage toujours calme et souriant.

Il fut un des promoteurs de la loi Roussel pour la protection des nouveau-nés et reçut en récompense bien méritée, en 1884, la croix de la Légion d'honneur.

Aussi, était-il estimé de tous ses confrères, qui l'avaient nommé à l'unanimité vice-président de la Société des médecins de la Nièvre dont il était le doyen.

Il fallait le voir à nos réunions à Nevers, toujours présent, toujours alerte et jeune malgré son grand âge, il avait chaque fois une anecdote nouvelle à nous conter, un bon mot à nous dire encourageant par sa présence les jeunes confrères et réconfortant les aînés.

On sentait en lui l'être bon par excellence, le confrère loyal et aussi l'esprit supérieur, à l'abri des querelles personnelles et des petites mesquineries humaines.

Aussi mon cher confrère, vous serez difficilement remplacé parmi nous et surtout unanimement regretté.

Mais un homme comme vous ne meurt pas ou du moins, quand le corps a perdu la vie, l'esprit demeure présent. C'est de vous que l'on peut dire : « Post funera, vivo », après la mort, je vis encore. Oui, cher docteur Monot, vous viviez parmi nous. Vous vivrez d'abord au ciel, car vous étiez un croyant, pour y recevoir la récompense de vos durs labeurs.

Mais, vous vivrez aussi parmi tous vos amis du canton de Montsauche.

Longtemps encore dans nos familles morvandelles, on parlera avec un souvenir ému du docteur Monot.

Je n'en veux pour preuve que la foule recueillie qui vous suit à votre dernière demeure comme elle suivrait un père chéri ou un ami tendrement aimé.

Chaque cœur, ici bat à l'appel de votre nom, vous restez et resterez présent parmi nous, pour nous donner l'exemple, de la bonté, nous montrer le chemin de la droiture.

Quand la nouvelle de votre mort a été connue, ce fut pour tous vos compatriotes un moment d'affolement et de stupeur.

Chacun abordait son voisin avec recueillement pour parler de vous et bien des larmes cachées ont coulé simplement en prononçant votre nom.

Le docteur Monot est mort, voilà la triste nouvelle et tous vos amis du canton de Montsauche, que vous avez tant rimé, pleurent comme pour un deuil familial.

Nombreuses ici sont les mères dont vous avez souvent séché les larmes et nombreux les enfants dont vous avez recueilli le premier sourire.

Votre épouse et vos enfants éplorés peuvent être fiers de vous, cher docteur Monot, et vos compatriotes aussi peuvent revendiquer votre grand nom.

Mais, hélas ! Nos pleurs, nos témoignages douloureux de sympathie ne peuvent calmer leur douleur.

Néanmoins, mesdames, messieurs, ils vous seront un adoucissement pour supporter cette perte irréparable.

Au revoir, si regretté docteur Monot, au nom de vos confrères les médecins de la Nièvre, et au nom de vos nombreux amis du canton de Montsauche.

Les routes et les chemins du Morvan ne vous verront plus passer, mais nous garderons précieusement vivant dans nos cœurs votre souvenir, comme celui d'un homme de bien, juste et bon entre tous.

Encore une fois, au revoir, cher docteur Monot.

Document retranscrit depuis le site :

<http://memoirevive-coteblog.blogspot.fr/2011/02/le-lait-du-morvan.html>